

**Séance ordinaire du
6 mai 2013**

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue aux lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, mesdames les conseillères Claire Lepage et Carole N. Côté, messieurs les conseillers Éric Poirier, Roland Pelletier, André Lévesque et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Alain Lapierre, directeur général, agit à titre de secrétaire de la séance.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Éric Poirier, appuyé de madame Claire Lepage et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2013-05-50 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2013

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 2 avril 2013 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par monsieur Roland Pelletier, appuyé de monsieur Francis Rodrigue et résolu à l'unanimité que le directeur général soit dispensé d'en donner lecture et que le procès-verbal soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2013-05-51 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2013

Il est proposé par monsieur André Lévesque, appuyé de monsieur Francis Rodrigue et résolu à l'unanimité que les comptes à payer du mois d'avril 2013 au montant de 136 451,64 \$ soient acceptés.

La liste est classée aux archives sous la cote « Comptes à payer, année 2013 ».

Je, Alain Lapierre, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées et acceptées par le Conseil.

Alain Lapierre, directeur général

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2013-05-52 ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES DU MOIS D'AVRIL 2013

Il est proposé par monsieur Éric Poirier, appuyé de madame Claire Lepage et résolu à l'unanimité que les dépenses incompressibles et les comptes payés durant le mois d'avril 2013 au montant de 110 959 31 \$ soient acceptés.

La liste est classée aux archives sous la cote « Incompressibles, année 2013 ».

Je, Alain Lapierre, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées et acceptées par le Conseil.

Alain Lapierre, directeur général

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la période de questions.

RÉS. 2013-05-53 APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Il est proposé par madame Carole N. Côté, appuyé de madame Claire Lepage et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport annuel de l'année 2012 du schéma de couverture de risques préparé par la MRC Rimouski-Neigette concernant la brigade incendie de Saint-Anaclet-de-Lessard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2013-05-54 APPUI POUR UNE ÉTUDE SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Considérant la réforme de l'assurance-emploi mise en application par le gouvernement fédéral;

Considérant que les modifications apportées à l'assurance-emploi dans le cadre de cette réforme auront des répercussions sur un grand nombre d'industries et de travailleurs au Canada;

Considérant que des membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* demandent depuis un an qu'une étude sur les changements apportés à l'assurance-emploi soit faite;

En conséquence, il est proposé par madame Claire Lepage, appuyé de monsieur Roland Pelletier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard demande aux membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* d'appuyer la motion qui sera présentée par des membres de ce même comité et dont le texte sera le suivant :

Que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées entreprenne une étude, dans toutes les régions du Canada, sur les changements au système d'assurance-emploi et leurs répercussions sur les industries et les travailleurs qui sont directement affectés et que cette étude débute dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2013-05-55 AUTORISATION À FAIRE LE MARQUAGE SUR LA CHAUSSÉE ET INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Attendu que l'Association Rimouski ville cyclable désire améliorer et sécuriser la pratique du cyclisme;

Attendu qu'une partie du tracé se trouve sur notre territoire et que l'Association désire faire du marquage sur la chaussée et poser des panneaux de signalisation pour assurer une plus grande sécurité des utilisateurs de la route;

Attendu que l'Association est responsable du financement et de l'exécution des travaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur André Lévesque, appuyé de monsieur Francis Rodrigue et résolu à l'unanimité d'autoriser l'Association Rimouski ville cyclable à procéder au marquage et à l'installation d'une signalisation adéquate aux abords des intersections jugées nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2013-05-56 ACQUISITION DE BARILS DE RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE

Il est proposé par madame Claire Lepage, appuyé de monsieur Roland Pelletier et résolu à l'unanimité d'autoriser l'acquisition de 53 barils de récupération de l'eau de pluie. Chaque baril est vendu 25 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2013-05-57 AUTORISATION À SIGNER LES DOCUMENTS OFFICIELS DE LA MUNICIPALITÉ ET LES EFFETS BANCAIRES

Il est proposé par monsieur Éric Poirier, appuyé de monsieur Francis Rodrigue et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Yann Bernier directeur général adjoint à signer les documents officiels de la municipalité ainsi que les effets bancaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2013-05-58 MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME FRANCINE JULIEN

Le Conseil municipal tient à donner une motion de félicitations à madame Francine Julien pour avoir obtenu le prix Hommage bénévolat-Québec 2013 pour sa grande implication en tant que bénévole. Celle-ci a en effet été reconnue le 23 avril dernier comme bénévole au niveau du tout le Bas-St-Laurent. Félicitations et merci pour votre implication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2013-05-59 ENTENTE SUR L'INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES ORGANISATIONS MUNICIPALES DU TERRITOIRE DE LA SADC DE LA NEIGETTE

Attendu que le gouvernement du Québec a adopté une loi sur le développement durable;

Attendu que le Conseil municipal désire continuer les initiatives environnementales afin d'assurer un développement durable;

Attendu que la SADC de la Neigette nous propose d'établir et travailler avec nous pour mettre en place une stratégie de développement durable;

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Poirier, appuyé de madame Claire Lepage et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et le directeur général à signer le protocole d'entente avec la SADC de la Neigette afin d'établir une initiative en développement durable. L'entente est d'une durée de 3 ans pour un montant total de 18 060 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2013-05-60 AUTORISATION À FAIRE L'ACQUISITION DE PANNEAUX POUR DES TRAVERSES PIÉTONNIÈRES

Il est proposé par monsieur Francis Rodrigue, appuyé de monsieur André Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser l'acquisition de 4 panneaux pour des traverses piétonnières pour un montant de 9 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du président, la séance est levée.

Francis St-Pierre, maire

Alain Lapierre, directeur général